

« Anticiper et accompagner les impacts RH des regroupements associatifs » – module 2 IRP

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Représentants du personnel élus ou délégués syndicaux.

Durée

2 journées en présentiel séparées par une inter-session

Organisme de formation

☞ TransfaiRH

Date limite d'inscription

24/08/2017

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Nord Lieu à définir

Les 4 & 5 oct. 2017

Partenariat & cofinancement

☞ FPSPP

Contexte

Les regroupements associatifs constituent une des principales manifestations du profond mouvement de transformation engagé dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif.

Les impacts RH de ces regroupements associatifs couvrent un large spectre de problématiques : statuts et aux droits associés, évolution des emplois et compétences, impacts sur les lignes managériales, dialogue social et climat social, qualité de vie au travail et prévention des risques, structuration de la fonction RH, construction d'une culture commune et accompagnement au changement.

Les questions RH sont souvent peu anticipées lors des regroupements, avec des risques importants en termes de climat social, mais aussi concernant le maintien des compétences dans l'association et donc la qualité d'accueil des publics.

Objectifs

Le module « IRP » s'inscrit dans un cycle de formation de 3 modules qui vise des publics distincts et a pour objectif de développer une culture commune aux acteurs. Il doit permettre aux représentants du personnel concernés par un regroupement de :

- ☞ Savoir repérer et anticiper les enjeux et risques en matière RH lors d'un regroupement
- ☞ Être à l'aise pour accompagner des salariés en difficulté en lien avec le regroupement
- ☞ Trouver le bon positionnement lors des RDV avec la Direction pour défendre au mieux les intérêts des salariés

Plus précisément, la formation vise l'acquisition des savoirs et savoirs faire suivants :

- ☞ Repérer et comprendre les enjeux RH des regroupements associatifs
- ☞ Être capable d'accompagner les salariés confrontés au changement
- ☞ Comprendre son rôle en tant qu'IRP dans le contexte de regroupement, ses leviers d'actions et points de vigilance
- ☞ Être capable de repérer les situations difficiles, appréhender les risques, notamment psychosociaux.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Sensibilisation aux enjeux RH des regroupements

- ☞ Enjeux RH liés aux regroupements associatifs, leviers d'actions, risques, bénéfices de

bonnes pratiques, notamment prenant appui sur le dialogue social et de l'anticipation.

⇒ Méthodes et outils de diagnostic

Méthodes permettant aux élus de veiller à la prise en compte des intérêts des salariés confrontés à des regroupements associatifs.

⇒ Particularités du changement dans le secteur sanitaire, social et médicosocial privé à but non lucratif : le devenir du projet associatif, les valeurs, la culture professionnelle / métiers, les risques individuels et collectifs

⇒ Bonnes pratiques et points de vigilance en matière de conduite du changement dans un contexte de regroupement associatif

Rôle du représentant du personnel dans un contexte de regroupement associatif

⇒ Thématiques juridiques liées au regroupement, échéances de consultation et négociation

⇒ Impacts réglementaires du rapprochement sur les instances du dialogue social (disparition, nouvelles élections, ...) ; fonctionnement possibles des instances, avantages et inconvénients

⇒ Conditions d'un dialogue social constructif dans la période transitoire

⇒ Réagir vis-à-vis de salarié(s) en difficulté (signaux d'alarme, posture)